

France & Belgique – Belgique & France

Formation 2019 – courte & validante « Éducation Thérapeutique du Patient »

Le CEP en partenariat avec l'IPCEM propose
au 1^{er} semestre 2019

une formation validante de 6 jours en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Le Centre d'Éducation du Patient asbl, organisme ressource belge en ETP et l'IPCEM, Institut français spécialisé dans la formation des soignants à la méthodologie et aux pratiques en ETP allient leurs expertises pour soutenir la formation en ETP.

Ancrée sur une pédagogie active, cette formation courte de 50 heures organisée par ces deux institutions phare se veut une réponse à un réel besoin des professionnels de la santé et du social d'augmenter leurs savoirs théoriques et la qualité de leurs pratiques en ETP.

La formation est certifiée par l'IPCEM. Elle répond aux normes et recommandations de l'OMS (1998) et aux exigences françaises pour pouvoir dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient en France dans le cadre de programmes¹.

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé et du social. – 20 participants maximum.

Où ?	7 et 8 février 2019
Créagora – rue de Fernelmont, 40 – Namur	14 et 15 mars 2019
Coût : 750 €	25 et 26 avril 2019
Code de la formation : 2019/01	Inscription – cliquez ici

Contact - Belgique Centre d'Éducation du Patient, asbl Rue de Fernelmont, 40 - Namur Marie Madeleine Leurquin Tél. : + 32 81 35 40 42 https://www.educationdupatient.be/	Contact - France IPCEM 8/14 Passage Sainte Anne Popincourt -Paris Maxime MORSA Tél. : + 33 1 43 14 74 63 http://ipcem.org/
--	---

¹ **France - décret du 14 janvier 2015.**

Les programmes de formation en ETP proposés par l'IPCEM **répondent aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (2007)** et permettent de préparer les soignants aux compétences des éducateurs définis par l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013, relatif aux compétences requises pour dispenser et coordonner l'éducation thérapeutique du patient. Ils permettent de répondre à la nécessité de formation en ETP désormais rendue obligatoire pour tous les intervenants en ETP par **l'arrêté du 14 janvier 2015** relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement.

Plan de la formation

SESSION 1 : "Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient et l'alliance thérapeutique"

- 1. S'approprier la démarche éducative dans les soins**
 - Donner une définition de l'ETP
 - Se référer à une démarche pédagogique raisonnée pour organiser l'ETP
 - Transformer la relation soignant-soigné
- 2. Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP**
 - Réaliser un diagnostic éducatif
 - Concevoir et utiliser les outils d'aide au diagnostic éducatif
- 3. Construire un programme personnalisé d'ETP avec des objectifs d'apprentissage prioritaires**
 - Établir un contrat d'éducation en négociant avec le patient (et son entourage) son plan d'action (compétences à acquérir et temps d'apprentissage)
 - Réaliser une synthèse en équipe pluridisciplinaire établissant les besoins du patient

SESSION 2 : "Les stratégies pédagogiques"

- 1. Planifier et mettre en œuvre les séances d'ETP initiale et de suivi**
 - Identifier les principes favorisant l'apprentissage des compétences du patient
 - Planifier un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice
- 2. Conduire une séance d'ETP individuelle et collective**
 - Sélectionner et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique du patient
 - Concevoir des supports écrits d'ETP
 - Rédiger le conducteur d'une séance d'ETP

SESSION 3 : "Évaluation et organisation de l'éducation thérapeutique du patient"

- 1. Évaluer les compétences d'autosoins et d'adaptation à la maladie**
 - Concevoir les outils d'évaluation du contrat d'ETP
 - Réaliser un bilan de l'apprentissage du patient et de l'application de ses acquis à sa vie quotidienne
 - Identifier et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
 - Réaliser un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi du patient et l'implantation d'activités d'ETP
- 2. Évaluer les pratiques et les résultats de l'ETP**
 - Identifier des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP
 - Améliorer ou initier la prise en charge en ETP

Échanges - Pédagogie active - Empowerment - Programmes concrets - ETP